

Michael J. Fox soutient Addex basé à Genève

PARKINSON. Le laboratoire reçoit 900.000 dollars de la part de la fondation créée par le célèbre acteur.

Le laboratoire genevois Addex obtient le soutien de Michael J. Fox pour développer ses recherches sur la maladie de Parkinson. Il reçoit 900.000 dollars de la part de la fondation créée par le célèbre acteur canadien, lui-même atteint de cette maladie.

Cette subvention participe au financement d'une étude de phase II sur le médicament ADX48621, qui devrait commencer aux Etats-Unis et en Europe à la fin de l'année, a indiqué Addex mercredi. Le produit a franchi avec succès les tests de phase I, au terme de trois études comprenant 130 patients. Il vise à réduire les effets secondaires induits par la L-dopa, un traitement qui soigne les symptômes de la maladie de Parkinson mais qui provoque à long terme des mouvements involontaires anormaux.

Cet effet, appelé dyskinésie, est l'une des grandes causes de handicap pour les malades, explique Addex. Il se manifeste par des mouvements rapides, soudains et incontrôlés, ou au contraire par des mouvements lents et de fortes contractions musculaires qui peuvent être douloureuses.

La Fondation Michael J. Fox pour la Recherche contre la maladie de

Parkinson a été créée en 2000. A ce jour, elle a financé des recherches pour presque 200 millions de dollars. L'acteur, âgé de 49 ans, avait rendu publique sa maladie en 1998 après avoir souffert de ses symptômes depuis 1991, soit dès 30 ans à peine.

Quant à Addex, cette manne constitue une véritable bouffée d'oxygène pour ses finances. L'entreprise, qui pour l'heure se consacre au développement de médicaments, n'a encore qu'un faible chiffre d'affaires et se situe dans les chiffres rouges.

Fin 2009, le laboratoire avait annoncé l'abandon des recherches sur son produit phare contre la migraine à cause de problèmes apparus durant les tests. Mais début 2010, il avait indiqué qu'il attendait de «bonnes nouvelles» en matière de recherche et de partenariats. — (ats)

CETTE MANNE CONSTITUE UNE VÉRITABLE BOUFFÉE D'OXYGÈNE POUR SES FINANCES. L'ENTREPRISE SE SITUE DANS LES CHIFFRES ROUGES.

Refus des affiliations des mauvais risques

INTRAS. L'assureur justifie ces rejets par le fait qu'il prend en charge beaucoup plus de clients de ce genre que ses concurrents.

Une centaine de demandeurs d'asile se sont vu refuser leur affiliation à l'assurance maladie obligatoire dans le canton de Vaud. Une pratique illégale que l'assureur Intras justifie par le fait qu'il prend en charge beaucoup plus de clients de ce genre que ses concurrents.

«Nous ne les refusons pas de manière générale», déclare dans «L'Illustré» Céline Reymond, porte-parole d'Intras. Mais «nous estimons que nous avons beaucoup plus de réfugiés que les autres caisses». Cette répartition devrait se faire selon les parts de marché des assurances maladie dans les cantons et non pas de ma-

nière arbitraire, ajoute-t-elle.

D'après les statistiques d'Intras, ces assurés génèrent en moyenne plus de coûts. «Il est injuste que nos clients doivent prendre en charge la majeure partie des coûts des réfugiés» alors que les clients d'autres caisses n'en assurent aucun, précise Mme Reymond dans l'hebdomadaire romand. Intras ne risque en revanche rien s'agissant du versement des primes et quotes-parts, puisque c'est l'Etat qui les paie.

Intras dit être en discussion avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et les cantons. L'Etat de Vaud a lui-même lancé une procédure il y a près de huit mois auprès de l'OFSP, a indiqué Anouk Farine, chargée de communication du Département vaudois de la santé, confirmant l'information de «L'Illustré». Ce sont en effet les services sociaux vaudois qui ont procédé au changement de caisse de ces quelque 110 assurés. — (ats)

SANDOZ: échec juridique face à Teva

Filiale de Novartis, Sandoz a essuyé un échec en justice dans le cadre de la querelle autour du médicament Copaxone contre la sclérose multiple produit par l'israélien Teva. Un tribunal US a rejeté une demande de Sandoz et de son partenaire américain Momenta, qui demandaient d'annuler une patente de Teva sur ce médicament, a indiqué l'entreprise israélienne, mardi soir.

GSMN: Valérie Dubois-Héquet a repris sa fonction

Valérie Dubois-Héquet a repris hier sa fonction de directrice opérationnelle et commerciale du Genolier Swiss Medical Network. Le senior management du groupe est désormais composé d'Antoine Hubert, administrateur délégué, Beat Röthlisberger, CEO ad interim et CFO, et Valérie Dubois-Héquet, directrice opérationnelle et commerciale (COO).

La production d'anticorps attire les grands groupes

LONZA/GSK. L'opérateur bâlois a signé un nouvel accord dans le cadre de la R&D d'une pharma mondiale.

CHRISTIAN AFFOLTER

Lonza renforce sa position de leader mondial dans la production de composants essentiels aux médicaments développés par les grands groupes mondiaux de la pharma. Cela tant du côté de la pharma classique que des produits biopharmaceutiques (tout particulièrement les peptides et les acides aminés), promis à une forte croissance. Disposant d'unités de production tant dans les pays développés (Suisse, Royaume-Uni, Belgique, Espagne, Canada, Etats-Unis et Singapour) que dans les pays émergents (Chine, République tchèque), il entend ainsi bénéficier de la tendance à long terme des pharma vers la délégalation de la production à des tiers (outsourcing).

Le groupe originaire de Viège désormais domicilié à Bâle peut même accompagner le processus de recherche en fournissant des composants de nouveaux traitements potentiels dès le début des études cliniques. C'est précisément l'objet du nouveau contrat de collaboration conclu avec le géant britannique GlaxoSmithKline (GSK) annoncé hier. Les anticorps monoclonaux à base de peptides fournis par le groupe suisse jouent



STEFAN BORGAS. Il adapte avec succès ses structures de production aux besoins fluctuants de ses clients.

ont un rôle-clé dans son intention stratégique à moyen terme de consacrer au moins 20% de sa gamme de projets de développement au domaine de la biopharma. Cela débute par la fabrication des lots d'essais cliniques pour cinq molécules de GSK actuellement en phase I ou II. Lonza s'est également engagée à fournir les capacités nécessaires à la production pour les étapes ultérieures et finalement la commercialisation des nouveaux médicaments. Ce qui sera possible notamment grâce au processus de restructuration du groupe visant à flexibiliser la production biopharmaceutique déployant pleinement ses effets à partir de la fin de cette année. Les autres termes du contrat n'ont pas été dévoilés. Les analystes de la Banque cantonale de Zu-

rich estiment les dispositions de cet accord proches de celles du partenariat de Lonza avec Novartis conclu mi-2008. «La demande de coopérations stratégiques avec le fabricant suisse ne montre aucun signe de faiblesse», constate l'analyste de Helvea Martin Flückiger, qui s'attend à l'annonce d'un cinquième contrat dans le domaine de R & D d'ici le premier semestre 2011 au plus tard. Parmi ses clients se trouvent d'ailleurs également l'américain Bristol Myers-Squibb et le fabricant israélien de médicaments génériques Teva (essais cliniques pour le premier produit biosimilaire, visant à développer le même effet que le traitement anticancer de Roche MabThera), une partie du traitement anti-cancer Avastin de Genentech/Roche étant également produit par Lonza. Si le nouveau contrat n'a que peu d'impact immédiat sur son chiffre d'affaires, le potentiel lié à une commercialisation ultérieure offre des perspectives intéressantes à plus longue échéance.

Ce n'est pas le premier contrat que Lonza a conclu avec GSK. En novembre dernier, sa mise sur pied d'une structure de production pour le médicament anti-leucémie Arzerra, que la pharma bri-

tannique a développé en collaboration avec le danois Genmab, a abouti à la commande pour sa fabrication. Et le 13 juillet, le groupe a annoncé pouvoir fournir les capacités de production supplémentaires dont auront probablement besoin Human Genome Sciences/GSK pour le blockbuster potentiel Benlysta (chiffre d'affaires d'un milliard de dollars prévu pour 2012) traitant la maladie de la peau Lupus. Pour les cinq molécules faisant l'objet du contrat annoncé hier, GSK souhaite toutefois disposer à terme de ses propres structures de production. Pour la mise sur pied d'une nouvelle usine biopharmaceutique au Royaume-Uni, il pourra compter sur les conseils d'expert de Lonza, qui a déjà fait une expérience similaire à Singapour, où il a construit un site de production pour Genentech. ■

«LA DEMANDE DE COOPÉRATIONS STRATÉGIQUES AVEC LE FABRICANT SUISSE NE MONTRE AUCUN SIGNE DE FAIBLESSE.»

Création d'un cercle d'affaires Suisse-Afrique

GENÈVE. Le but est d'offrir une plateforme pour l'échange d'expériences, de projets et d'idées.

La Compagnie Benjamin de Rothschild, Cotecna, Weiss+Appetito, Groupe Castel, et Oerlikon Solar, présents en Afrique, ont créé à Genève un cercle d'affaires Suisse-Afrique (en anglais: SABC). Son but: offrir une plateforme pour l'échange d'expériences, de projets et d'idées entre les sociétés suisses et africaines, principalement en Afrique subsaharienne.

Des entreprises suisses sont présentes dans la plupart des pays d'Afrique, à des degrés divers. Mais, ni l'Office fédéral des statistiques, ni le secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO) n'ont d'information sur leur nombre exact. Pour les experts internes du SECO, il est difficile de connaître leur chiffre, car dans certains cas, elles ne sont pas uniquement suisses, mais plutôt internationales ou multinationales, précise Daniel Bill, un collaborateur du SECO. Thomas Seghezzi, directeur de SABC et responsable de la société bernoise Rainbow Unlimited mandatée pour la gestion opérationnelle de SABC, estime qu'il y a «plusieurs centaines» d'entreprises suisses en Afrique, allant des grandes entreprises au simple entrepreneur. Entre 30 et 40% des 125 entreprises les plus grandes de Suisse ont des filiales en Afrique ou sont représentées de façon permanente sur place, par des entreprises locales, dit-il. D'autres entreprises suisses font des affai-

res en Afrique en opérant directement de la Suisse ou sont en Afrique temporairement pour des projets bien définis, ajoute-t-il. «Dans l'ensemble du continent, nous observons ces dernières années un intérêt grandissant d'entreprises suisses pour les marchés en Afrique, et surtout aussi des entreprises de petite et moyenne taille», souligne Thomas Seghezzi.

La plateforme SABC veut contribuer à relever le niveau tant des échanges commerciaux que des investissements Suisse-Afrique, tout en favorisant les partenariats. Elle veut ouvrir de «nouvelles perspectives» d'affaires entre les membres, explique encore Thomas Seghezzi.

Les échanges commerciaux entre la Suisse et l'Afrique sont en effet encore peu développés. Selon des données de l'Office fédéral des douanes, en 2009, les importations suisses d'Afrique ont baissé de 30,01%, soit 3,2 milliards de francs contre 4,6 milliards en 2008. Les exportations elles, sont en légère hausse de 3,09%, passant à 3,6 milliards de francs en 2009.

Selon la Banque Nationale Suisse (BNS), en 2009, les investissements suisses en Afrique se sont élevés à 1,8 milliard de francs. A titre de comparaison, ceux-ci se sont élevés à 473 milliards durant la même année en Asie. ■

INJECTA: cessation des activités envisagée

Les propriétaires de l'entreprise argovienne Injecta veulent mettre un terme à ses activités, affirmant n'entrevoir aucune possibilité de redresser la barre à moyen terme. Ce spécialiste des pièces injectées en aluminium et en fonte emploie 110 collaborateurs. Injecta n'a pas résisté à la crise, selon les explications de son conseil d'administration. Celui-ci a examiné la situation et jugé qu'une fermeture était «la meilleure variante» pour tous les protagonistes: employés, clients, fournisseurs et créanciers. «La décision n'a pas été facile», commente le président Karl Weber, cité dans le communiqué de mercredi. Cependant, des discussions ont lieu avec des investisseurs dans l'espoir de l'éventuelle poursuite d'une partie de la production. En réalité les difficultés ne datent pas d'hier. Il y a vingt ans, Injecta employait plusieurs centaines d'employés. Reprise en 1988 par le groupe argovien Alu Menziken, elle a subi ensuite des suppressions d'emplois par dizaines au fil des années. Alu Menziken a fini par vendre Injecta en 2004 à un groupe d'investisseurs, parmi lesquels Karl Weber. L'entreprise, dont l'origine remonte aux années 1920, avait connu un pic de plus de 800 employés au milieu du siècle. L'historique sur son site Internet mentionne, en 2008, la «fin du redressement initié en 2004». — (ats)

VEKSELBERG: auditions au Tribunal pénal fédéral

Le Tribunal pénal fédéral (TPF) de Bellinzzone a auditionné mercredi deux ex-administrateurs d'OC Oerlikon, Günther Robol et Hanno Bästlein. Victor Vekselberg, Ronny Pecik et Georg Stumpf devront se défendre la semaine prochaine contre l'amende record de 40 millions de francs chacun infligée par le Département fédéral des finances (DFF). Ce dernier leur reproche une violation du devoir d'annonce. Günther Robol et Hanno Bästlein ont eux été interrogés lors d'une conférence vidéo organisée avec le Ministère public de Vienne dans le cadre d'une procédure d'entraide judiciaire. Selon le protocole de l'audience, le deux témoins ont dans l'essentiel nié l'existence de toute magouille au sein du conseil d'administration de OC Oerlikon. Conseiller d'entreprise, M. Robol a ainsi notamment indiqué n'avoir jamais eu l'impression que certains administrateurs aient agi en se concertant.

ACER: nouveau siège social au Tessin

Le fabricant taïwanais d'ordinateurs Acer va créer quelque cent places de travail supplémentaires à Bioggio, près de Lugano, où sera construit son siège européen. L'entreprise centralisera sur un seul site ses activités. La construction du bâtiment, qui va durer deux ans, a débuté mardi par la pose de la première pierre. — (ats)

CICOR: commande de 2,5 millions de francs

Le groupe technologique zurichois Cicor a signé un accord de livraison avec le groupe Selex Galileo, une entreprise active dans l'électronique de défense. Le contrat s'élève à 2 millions d'euros (2,5 millions de francs) et court sur deux ans. Cicor va livrer notamment des «circuits en couche mince», a indiqué le groupe mercredi dans un communiqué. — (ats)